

Commission permanente du 27 janvier 2017

La Région Grand Est réaffirme le bilinguisme sur son territoire

La Commission permanente du Conseil Régional du Grand Est de ce vendredi 27 janvier 2017, placée sous la présidence de Philippe Richert, a approuvé les dispositifs relatifs à la politique régionale en faveur du bilinguisme pour l'année 2017, à hauteur de 1 560 130 €.

La Région souhaite réaffirmer le bilinguisme sur son territoire en soutenant des organismes mettant en œuvre des actions à destination des plus jeunes. La vocation de la Région à servir la cause du bilinguisme s'inscrit dans un devoir de fidélité à un certain art de vivre, dans le respect d'une tradition qui la relie à l'histoire rhénane et humaniste. **La Région a ainsi l'ambition d'offrir aux jeunes générations la possibilité d'accroître leur chance d'insertion et de promotion professionnelle grâce à une compétence bilingue précocement acquise qui leur ouvre la voie du plurilinguisme.**

Dans ce cadre, le Conseil Régional a souhaité soutenir les actions menées par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace) à hauteur de 535 130 €. **L'OLCA** a pour mission de promouvoir la vitalité de l'identité régionale de l'Alsace par la mise en valeur de ses patrimoines et spécificités linguistiques et culturels. Ainsi, elle a vocation à animer et suivre la politique visant à développer la transmission de la langue régionale, d'être un centre de rencontre des acteurs culturels et associatifs, d'élaborer des projets novateurs et d'être un pôle d'information et de documentation. Une convention 2015-2018, établie conjointement entre l'OLCA et la Région, définit les principales missions pour les années à venir :

- animer les territoires en accompagnant les communes et intercommunalités ainsi que leurs établissements pour le développement de projets en faveur du bilinguisme, à destination de la petite enfance et enfance,
- mettre en place des actions de sensibilisation articulées autour du bilinguisme et de la culture régionale,
- développer des actions visant à promouvoir la création de manifestations et de produits innovants autour des langues régionales.

La Région s'engage également à promouvoir le bilinguisme en lien avec l'Éducation Nationale par la mise en place d'une convention 2015-2018 qui prévoit de :

- développer le cursus bilingue au sein des établissements du territoire alsacien,
- réaménager les moyens financiers afin d'accompagner les enseignants et les former à un enseignement bilingue,
- expérimenter de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Cette convention a été établie par l'ensemble des partenaires, la Région, les Départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, ainsi que l'État et l'Éducation Nationale. Les collectivités contribueront à son financement à hauteur de 1 M€ par an chacune.

Enfin, la Région Grand Est engage 25 000 € pour le développement et le fonctionnement de l'association ELTERN. Depuis 1995, Eltern, association de Parents d'Élèves de l'Enseignement Bilingue, apporte son soutien aux enfants afin qu'ils puissent accéder à un enseignement bilingue dans le cadre de l'école publique. À ce titre, elle met en place des réunions, des accompagnements personnalisés à destination des parents, des enfants, et assure notamment la rédaction, l'impression et la diffusion de l'Eltern Journal et l'Eltern-Express, des magazines à destination des parents d'élèves.



© Stadler, Région Alsace

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr